

Descriptif type du bardage vêtage Max Exterior

Système ME07 FR Max Exterior

Fixation apparente par vis inox sur ossature primaire bois

FUNDERMAX®

Descriptif succinct:

Max Exterior Compact Stratifié HPL composé de fibres cellulose imprégnées de résines thermosensibles, développés et produits par la société FunderMax GmbH.

FDES vérifiée Inies. Labels PEFC et FSC – Label Produit Biosourcé à 60% - Certifications EPD - EN 438

Classement au choc Q4

Revêtement permettant le nettoyage des graffitis sans spectre apparent.

Classement Feu M1 – B-S2, d0

Formats : 2800 x 1300 - 4100 x 1300 mm - 2800 x 1854 -

4100 x 1854

Épaisseurs 6, 8, 10, 12 mm selon préconisation.

Résistance aux rayons ultraviolets : indice 4 à 5 sur l'échelle des gris.

Descriptif détaillé

1 - Nature des travaux

Fourniture et pose d'un bardage ventilé composé de panneaux Max Exterior mis en œuvre conformément aux dispositions prévues dans l'avis technique ME07FR, certifié Label Produit Biosourcé à 60% et titulaire d'une FDES vérifiée Inies. Ce panneau est composé de fibres cellulose imprégnées de résines thermosensibles procurant une haute résistance aux intempéries, aux UV et aux rayures. Le Max Exterior sera fixé sur un réseau vertical de profilés bois solidarisés à la structure porteuse par pattes équerres réglables en acier galvanisé ou fixé directement sur le support par des chevilles traversantes et cales de réglage.

2 - Description

D'une épaisseur de 8, 10 ou 12 mm, les panneaux Max Exterior seront fixés sur ossature bois conforme:

- aux règles générales de conception et de mise en œuvre de bardages sur ossature bois.

- au cahier du CSTB n° 3316 V2.

- à l'Avis Technique CSTB ME07 FR.

Format maximum de mise en œuvre du Max Exterior : 4090 x 1840 mm.

L'ossature primaire est composée de chevrons en sapins traités et de classement 2 ou 3 conforme au cahier 3316 V2 du CSTB.

L'ossature bois pourra être justifiée par une note de calcul préalable qui tiendra compte des éléments suivants:

- Justification des entraxes des ossatures

- Dimensionnement des attaches et des fixations

- Section des chevrons utilisés

- Disposition permettant de régler les problèmes de contraintes dues à la dilatation.

Le dimensionnement de l'ossature tiendra compte des règles neige et vent auxquels est rattachée la région (vitesse des vents, dépressions, milieu marin, etc.) et devra tenir compte des caractéristiques techniques demandées dans l'Avis Technique CSTB ME07 FR.

Les chevrons seront recouverts par une bande EPDM dont la largeur sera supérieure à la largeur vue du chevron.

Le réglage de l'ossature devra prévoir une lame d'air ventilée de 20mm minimum avec orifices de ventilation hauts et bas sur toute la façade ou portions de façades conformes aux prescriptions des CT CSTB (notamment CT 3316 V2).

Les joints horizontaux et verticaux entre panneaux auront une largeur de 8 mm maximum (6 mm minimum suivant format des panneaux).

3 - Fixation des panneaux Max Exterior FunderMax

Fixations par vis inox à bois tête diamètre 12 mm thermo laquées.

Les vis devront être en acier inoxydable A2 ou A4 (A4 pour atmosphère exposée ou agressive, bord et front de mer) et conformes aux règles et prescriptions définies dans l'Avis Technique CSTB ME07 FR.

Le nombre et les espacements de vis par panneau seront déterminés par les tableaux des valeurs admissibles en Pascals données par l'Avis Technique CSTB ME07 FR et adapté aux caractéristiques du chantier et de sa localisation sur la carte neige et vent en vigueur. Le percement des panneaux pour la pose des fixations devra respecter les diamètres définis dans l'Avis Technique CSTB ME07 FR. (position, point fixe et points coulissants)

4 - Points singuliers

Les angles sortants ainsi que les tableaux et linteaux des ouvertures pourront être traités dans le matériau du bardage ou en tôle d'acier traitée, laquée ou en aluminium laquée, anodisée suivant spécifications.

5 - Pose en zones sismique

En bardage rapporté ventilé ou en fixation directe au support, le système ME07 FR (panneaux d'épaisseur 6 ou 8mm) sur ossature bois peut être mis en œuvre sur parois en béton planes verticales, en zone de sismicité 2 pour les bâtiments de catégorie d'importance III et IV et en zones de sismicité 3 et 4 pour toutes catégories d'importance de bâtiments selon l'arrêté des 22 octobre 2010 et 19 juillet 2011.

- Il sera conforme aux annexes A et B de l'Avis Technique ME07 FR

- Au cahier sismique du CSTB n° 3533 et additifs.

- Une rupture de l'ossature et du bardage doit être prévue à chaque plancher.

- Les panneaux Max Exterior ne peuvent ponter 2 ossatures fractionnées, le fractionnement d'ossature sera donc à intégrer au niveau du calepinage des panneaux sur la façade.

- Dimensions maximales de pose des panneaux Max Exterior en zone sismique:

Toutes dimensions dans un rapport de surface de 5,40 m² avec une hauteur maximum de 3000 mm.

FunderMax France

3 Cours Albert Thomas
F-69003 LYON

■ Tel.: 04 78 68 28 31

■ Fax: 04 78 85 18 56

for
people
who
create